

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 18 ET 19 DECEMBRE 2017**Point 4.1.7 de l'ordre du jour****Foyers communaux pour personnes âgées
Divers travaux de rénovation et remplacement d'équipements****1. Rénovation des ascenseurs de la Maison bourgeoisiale**

En service depuis 1991, les deux ascenseurs de la Maison bourgeoisiale manifestent d'inquiétants signes de fatigue. Les composants électriques et électroniques de ces installations relèvent d'une technologie obsolète. La carte électronique de commande n'existe plus sur le marché. Constamment sollicitées, ces deux lignes de vie sont indispensables à la continuité des soins dans l'institution. Des pannes fréquentes, certaines de longue durée, entravent grandement le fonctionnement harmonieux de l'institution et pourraient mettre en péril la sécurité des résidents.

La maison Schindler, en charge de l'entretien régulier de ces installations, a estimé le coût de leur mise à niveau technologique par le remplacement des principaux éléments de commande et de communication.

- Coûts des travaux (TVA incluse) Fr. 70 000.00

2. Tunnel de lavage et laverie au Foyer de Bouleyres

Le tunnel de lavage, installé à fin 2006, récupéré de l'ancienne cuisine, n'arrive plus à fournir le service demandé. Il tombe fréquemment en panne et n'est plus adapté au volume de vaisselle actuel. En plus d'être bruyant, il dégage énormément de chaleur, ce qui engendre une déperdition d'énergie ainsi qu'une surchauffe de la laverie. En période chaude, la température dans ce local est insupportable et, malgré les dispositions prises, les normes admises par la Loi sur le travail sont dépassées. Le personnel qui doit y travailler montre des signes d'épuisement.

En dix ans, le nombre de repas livrés à l'extérieur a plus que doublé. Les repas à domicile demandent énormément de manutention de vaisselle. Le personnel s'épuise et afin de ne pas devoir augmenter la dotation en personnel de la cuisine, il convient d'améliorer le rendement des dispositifs techniques de la laverie.

Trois entreprises leaders de ce secteur ont été mandatées pour une étude d'organisation de ce local et invitées à déposer une offre préalable. Selon l'étude la plus aboutie, l'adaptation de ce local, les travaux de carrelage, de sanitaire et d'électricité ainsi que la fourniture et la pose d'une nouvelle installation nécessitent un investissement de Fr. 150'000.--.

- Coûts des travaux (TVA incluse) Fr. 150 000.00

3. Rénovation de la salle polyvalente du Foyer de Bouleyres

La salle polyvalente du Foyer de Bouleyres date de 1986. Elle n'a pas bénéficié des rénovations de 2012-2014. Le parquet est en mauvais état et les séparations coulissantes fonctionnent très mal, tant sur le plan de la manutention qu'au niveau de leur efficacité phonique.

Les murs ont également besoin d'être rafraîchis. L'éclairage d'origine n'est plus très performant, tout en étant un gros consommateur d'énergie.

Les travaux de peinture des parois ont été estimés par une entreprise de la place pour Fr. 8'000.--. L'amélioration de l'éclairage a été estimée à Fr. 15'000.--. Indépendamment de la variante choisie pour le sol, ces deux montants sont fixes.

Pour le sol, trois variantes ont été étudiées et des offres préalables demandées à deux entreprises de la place. La variante retenue par le Comité de direction pour un parquet neuf coûte Fr. 27'000.--.

- Coût total (TVA incluse)	Fr. 50 000.00
----------------------------	---------------

4. Coûts des investissements

- Rénovation des ascenseurs de la Maison bourgeoisiale	Fr. 70 000.00
- Tunnel de lavage et laverie au Foyer de Bouleyres	Fr. 150 000.00
- Rénovation de la salle polyvalente du Foyer de Bouleyres	Fr. 50 000.00

Total du crédit	Fr. 270 000.00
------------------------	-----------------------

En conclusion, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 270'000.-- pour divers travaux de rénovation et de remplacement d'équipements dans les foyers communaux pour personnes âgées.

Financement : par emprunt de Fr. 270 000.00 auprès d'un établissement financier

Amortissement : 10 % par année, dès 2019

Intérêts : 1.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Jean-Marc Morand